

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MEUNIER

Philippe

Elu régional/Auvergne-Rhône-Alpes (84)/Vice Président en charge des partenariats internationaux, de la sécurité, de la chasse, de la pêche, de la forêt et des bois, des aéroports et des zones aéroportuaires

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/10/2017

Déclaration déposée le : 01/12/2017 18:23:06

Renseignements personnels :

Année de naissance : 16/03/1966

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SYTRAL de 10/2017 à 12/2017 Administrateur Commentaire : Reste à percevoir l'indemnité de décembre	2017 : 581 € Net
Organisme : CP2M Conseil de 07/2017 à 12/2017 Président	2017 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : CP2M Conseil 1500 € Nombre de parts détenues : 1500 Pourcentage du capital détenu : 100 %	0

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Administrateur du SYTRAL de 10/2017 à 12/2017 Commentaire : L'indemnité du mois de décembre reste à percevoir	2017 : 581 € Net

Observations

Je soussigné Philippe Meunier certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 01/12/2017 18:23:06

Signature : Philippe Meunier